

# Entre contraintes et libertés : l'écriture au Japon

Jacqueline PIGEOT

Les particularités de l'écriture japonaise s'expliquent par le fait qu'il s'agit d'une écriture empruntée. Les cas d'emprunts sont fréquents dans l'histoire des civilisations, mais ce cas-ci se signale par un trait qui a rendu l'opération particulièrement malcommode : l'écriture empruntée est l'écriture spécifique d'une langue qui appartient à une autre famille linguistique, le chinois. Les caractères chinois (les sinogrammes) ne notent pas des sons (il ne s'agit pas d'une écriture phonétique comme prétend l'être l'alphabet), ils ne représentent pas des choses (comme les pictogrammes) ou des notions générales, des "idées" (comme des idéogrammes), mais ils notent très précisément les mots ou les morphèmes de la langue chinoise (on peut les appeler logogrammes).<sup>1</sup>

Les Japonais ont recouru à cette écriture pour des raisons purement fortuites, tenant à la géographie et à l'histoire. Le Japon ancien, qui ignorait l'écriture, a emprunté celle de son voisin du continent en même temps qu'une bonne part de sa culture matérielle, politique, administrative, intellectuelle et religieuse. La pratique de la lecture des textes chinois et les plus anciens vestiges d'écriture en chinois au Japon semblent remonter au V<sup>e</sup> siècle ; les premiers textes en japonais conservés (notés avec les sinogrammes) datent du VIII<sup>e</sup>. Aujourd'hui encore, on peut dire que, malgré des bricolages successifs au cours des siècles, les Japonais continuent à utiliser des caractères soit empruntés au chinois, soit issus d'eux, directement ou indirectement. Cela représente une énorme contrainte, mais a ménagé aussi de nombreux espaces de liberté.

S'est donc posé aux Japonais le problème de savoir comment écrire leur langue avec des caractères qui notent les mots d'une langue radicalement différente. Plusieurs cas se présentent, que je passerai en revue en allant du plus simple au plus délicat :

- I** Le mot/caractère chinois renvoie à une réalité chinoise. Par exemple, le thé : avec la chose sont venus le mot (chin. *chá*, jap. *cha*) et le caractère qui le note. De même, avec l'écriture elle-même, le mot désignant le "caractère d'écriture" (chin. *zì*, jap. *ji*) et le caractère avec lequel on l'écrit.
- II** Le mot/caractère renvoie à une notion dont les Japonais estiment qu'elle n'a pas de correspondant dans la langue japonaise ; ils ont alors emprunté à la fois le mot et le caractère.

Il s'agit essentiellement du vocabulaire abstrait. En effet, quand le Japon s'est trouvé en contact avec la Chine, un énorme écart séparait les deux civilisations. La Chine possédait déjà mille ans de tradition philosophique et littéraire ; de plus, dans le domaine religieux, elle avait, outre son fonds propre, accueilli la doctrine bouddhique importée de l'Inde et traduit ses textes en chinois (c'est à travers ces traductions que cette religion sera connue au Japon). Le Japon, qui, dans ces domaines, n'avait à l'époque aucune tradition élaborée, a importé massivement les mots/caractères, un peu comme les peuples "barbares" de l'Occident ont fait pour le vocabulaire latin et grec. Ces mots (dits *kango* ou "mots chinois", aujourd'hui plutôt dits "sino-japonais"), ont très vite pénétré et se sont enracinés au cours des siècles. Aujourd'hui, 50% du vocabulaire japonais serait constitué de *kango*.<sup>2</sup> Ceux-ci sont en général composés de deux caractères signifiants. Je dirai tout à l'heure pourquoi on ne peut les écrire qu'avec les caractères. Pour ce qui est de la lecture, ces mots/caractères importés se lisent, se prononcent, "à la chinoise", mais, avec le temps, ils sont devenus peu reconnaissables (qu'on songe aux mots du vocabulaire empruntés au latin, prononcés différemment et progressivement déformés dans les diverses langues romanes).

Il semblerait que ce stock de mots/caractères soit aisément maniable, dans la mesure où il s'agit d'écrire en caractères chinois des mots chinois, de lire à la chinoise des mots chinois. Cependant, les difficultés de lecture et d'écriture sont réelles. En effet, les emprunts ne se sont pas faits d'un coup, mais par vagues successives ; or, la prononciation du chinois en Chine ayant connu des variantes selon les régions et les époques, beaucoup parmi les caractères les plus couramment usités au Japon ont deux ou trois prononciations (dites "chinoises" ou "sino-japonaises") possibles. Par exemple, le même caractère doit se lire, selon les cas, c'est-à-dire selon le mot dont il fait partie : *shō* ou *sei* ; *myō* ou *mei* ; *nin* ou *jin* ; *gyō* ou *kō* ; *ge* ou *ka* ; *jo* ou *nyo*, etc.

**III** Le mot/caractère chinois désigne un objet ou une notion dont on pense qu'ils ont un équivalent dans la langue japonaise. On utilise alors le caractère pour "traduire graphiquement" le mot japonais. Par exemple, pour noter le japonais *hito* : "l'être humain", on utilise le caractère notant le mot chinois *ren* : "l'être humain". Ou encore, le caractère notant le mot chinois désignant "la montagne" (*shan*) pour écrire le japonais *yama*, de sens identique. Cela paraît tout simple, et quelques utopistes occidentaux ont estimé que les caractères chinois pouvaient constituer une langue écrite universelle, le même caractère, utilisé dans tous les pays, se lisant par exemple, selon les langues : *ren*, *hito*, *homme*, *man*, *Mensch*, *uomo*, *hombre*, etc.

Mais est-ce si simple ? L'exemple du japonais montre que non. Les difficultés sont de plusieurs ordres.

**III.1** Tout d'abord, la difficulté de l'apprentissage est grande, car l'espèce de logique, ou du moins de système, de l'écriture chinoise se perd quand les caractères notent une autre langue. On sait que plus de 90 % des sinogrammes sont composés d'un élément sémantique et d'un élément phonétique (certains les appellent pour cette raison morpho-phonogrammes

Tableau 1

	chinois		sino-japonais		japonais	
同	tóng	<i>même</i>	dô	同様	dôyô	onaji
洞	dòng	<i>torse</i>	dô			
銅	tóng	<i>cuivre</i>	dô			
恫	dòng	<i>menacer</i>	*dô	恫喝	dôkatsu	
筒	tǒng	<i>tuyau</i>	*tô	水筒	suitô	tsutsu
洞	dòng	<i>grotte</i>	*dô	洞窟	dôkutsu	hora
桐	tóng	<i>paulownia</i>				kiri

\*seulement en composition

ou idéo-phonogrammes). Or l'élément phonétique ne fonctionne que dans le cadre de la langue chinoise et perd toute pertinence quand on utilise le caractère pour noter les mots d'une autre langue. Ainsi en japonais. (Tableau 1).

On voit ici que le système éclate quand on "traduit" le chinois en japonais (comme en français).

**III.2** D'autre part, se pose un problème majeur, tenant au fait que les lexiques des différentes langues ne se recouvrent pas. On ne peut donc pas, pour chaque mot de la langue japonaise, trouver un mot/caractère qui lui corresponde exactement. Cette inadéquation du lexique chinois au lexique japonais a représenté la première difficulté pour noter le japonais. Il en est résulté à la fois une contrainte et une liberté. La contrainte consiste à forcer le vocabulaire japonais à se couler dans le moule du vocabulaire chinois. Ici encore, plusieurs cas sont à distinguer.

**III.2.a** Tout d'abord, le cas, très fréquent, où le vocabulaire chinois est plus riche que le vocabulaire japonais. Quand les Japonais ont entrepris d'écrire leur langue, le stock des mots/caractères chinois était beaucoup plus riche, beaucoup plus nuancé que le vocabulaire japonais indigène. Les Japonais se trouvaient donc disposer d'une pléthore de "traductions graphiques" possibles. Et, en l'occurrence, on ne peut aucunement dire qu'abondance de biens ne nuit pas.

Dans les plus anciennes œuvres écrites en japonais (VIII<sup>e</sup> siècle), on voit ainsi des graphies multiples utilisées pour noter le même mot, multiplicité qui révèle les hésitations des scribes du temps. Par exemple, pour le mot *namida* "larmes", qui désigne une réalité concrète, simple, quatre graphies sont utilisées ; aujourd'hui, une seule est retenue.

En effet, les choix se sont vus restreints : déjà, au cours des siècles, par l'usage (spontané) ; au XX<sup>e</sup> siècle, avec la généralisation de l'instruction publique, par des décrets successifs. Aujourd'hui, l'emploi des caractères est fixé pour les manuels scolaires, la presse, les ouvrages de vulgarisation, les publications standard. Cependant, nombreux restent les cas où il est impossible de faire coïncider tel mot de la langue japonaise avec un unique mot/caractère chinois ; les possibilités de simplification de l'écriture sont donc ressenties comme limitées.

C'est notamment le cas très fréquent où un même mot japonais possède des acceptions variées, alors que le vocabulaire chinois, plus riche et plus précis, dispose, pour chacune, de termes différents : on ne peut donc pas "traduire graphiquement" le mot japonais univoquement, par le même mot/caractère chinois. Par exemple, *naku* : ce seul mot japonais signifie à la fois "gémir, pleurer" s'agissant des êtres humains, et "crier, chanter" s'agissant d'un animal. Le chinois dispose de termes spécifiques, et le japonais recourra donc, pour noter *naku*, à deux caractères différents selon les cas.

Parfois, le décalage tient aux différences entre les systèmes sociaux, par exemple pour les termes de parenté. Le japonais dispose, comme le français, d'un seul mot pour désigner "l'oncle" : *oji*, littéralement "petit père". On n'utilise les mots/caractères "petit" et "père" (c'est-à-dire la graphie étymologique) que lorsque le terme, sans renvoyer à un lien de parenté, est utilisé comme désignation affectueuse pour un homme plus âgé. S'agissant de la notion d'"oncle", la difficulté vient de ce que, en chinois, on recourt à deux mots/caractères différents selon qu'il s'agit du frère aîné de l'un des parents ou du frère cadet. Pour noter en japonais le même mot *oji* au sens précis d'"oncle", on doit donc, selon les cas, recourir à l'un ou à l'autre de ces deux sinogrammes.

Ajoutons qu'une conséquence de cette multiplicité des signes disponibles est que la relation sémantique entre certains mots japonais a pu se perdre. Ainsi les doublets japonais *oku/oki*, signifiant "le fond, le bout" : *oku* est spécialisé pour le fond de la maison, des montagnes, *oki* pour le lointain de la mer, le large. Les deux caractères chinois utilisés, sans aucun trait commun dans leur graphisme, oblitérent la parenté des termes qu'ils notent.

Dans les cas ci-dessus, à chaque mot ne correspond donc pas une graphie unique, et la contrainte consiste à préciser dans la graphie ce que la langue ne précise pas ; dans la pratique, à mémoriser et à utiliser à bon escient une écriture qui, au-delà des mots, note leurs acceptions : les signes d'écriture sont plus riches que le vocabulaire.

Mais ces contraintes s'assortissent de libertés : comme, étant donnée la richesse du vocabulaire chinois, rares sont les cas d'équivalence absolue entre un mot japonais et un mot/caractère chinois, on garde la possibilité d'écrire le même mot japonais en faisant appel à des caractères différents. Même si aujourd'hui, comme on l'a dit, des simplifications réductrices ont été apportées, un écrivain, ou même un publicitaire, a toujours la liberté de puiser dans le stock immense, d'utiliser des caractères officiellement "non reconnus", pour traduire une intention particulière. (On ne s'étendra pas ici sur une pratique destinée à rendre lisible pour

le lecteur moins cultivé les caractères rares, donc difficiles : ce sont les *furi-gana*, ou notation, à côté du caractère estimé peu clair, de la transcription phonétique du mot japonais qu'il représente.)

**III.2.b** Le cas inverse se produit aussi : la langue japonaise étant parfois plus riche que la langue chinoise, on ne dispose pas de la variété des signes graphiques correspondant à la variété du vocabulaire. C'est par exemple le cas des mots désignant des réalités japonaises n'existant pas (ou réputées ne pas exister) en Chine : noms d'arbres, de poissons, etc., ou encore mots de civilisation. En ce cas, les Japonais ont recouru à plusieurs solutions. Tantôt ils ont fabriqué (à partir d'éléments graphiques chinois) des caractères appelés "caractères nationaux" (*kokuji*). On en compte quelques dizaines. Tantôt ils ont utilisé un groupe de deux caractères pour noter le mot, lui donnant par là une sorte de définition : ce sont les *ateji*, dont la lecture se fait sans tenir compte de la prononciation des caractères pris isolément ; ou bien encore, on utilise, pour un mot, des caractères pris uniquement pour leur prononciation, sans tenir compte de leur sens (autre sens du mot *ateji*). Notons qu'il s'agit, dans ce dernier cas, d'un procédé de longue date utilisé en Chine même, pour noter certains mots appartenant à d'autres langues, par exemple, des termes sanskrits relatifs au bouddhisme, ou encore des noms propres étrangers. A l'époque moderne, ce procédé sera largement mis à contribution en Chine et au Japon pour noter les mots occidentaux importés. (Voir le Tableau 2).

Tableau 2

Caractères nationaux (*kokuji*)

- |      |                    |        |                                     |
|------|--------------------|--------|-------------------------------------|
| 1. 榊 | (arbre + divinité) | sakaki | <i>eurya ochracea</i> (arbre sacré) |
| 2. 鱈 | (poisson + neige)  | tara   | <i>morue</i>                        |

Caractères "plaqués" (*ateji*)

- pour le sens

- |       |               |      |                   |
|-------|---------------|------|-------------------|
| 3. 足袋 | (pied + sac)  | tabi | <i>chaussette</i> |
| 4. 海人 | (mer + homme) | ama  | <i>pêcheur</i>    |

- pour la phonétique

- |       |                    |      |             |
|-------|--------------------|------|-------------|
| 5. 珈琲 | (peigne + collier) | kôhî | <i>café</i> |
|-------|--------------------|------|-------------|

- pour le sens et la phonétique

- |        |                               |        |             |
|--------|-------------------------------|--------|-------------|
| 6. 倶楽部 | (ensemble + plaisir + groupe) | kurabu | <i>club</i> |
|--------|-------------------------------|--------|-------------|

Dans d'autres cas, il s'agit de mots désignant non pas des réalités matérielles, mais des notions japonaises : comme dans toutes les langues, certains mots sont réputés "intraduisibles" ; en ce cas, on a dû emprunter un "équivalent" chinois. Ainsi pour certains concepts religieux (dieu, âme), différents de ceux de la Chine, mais auxquels on a fait correspondre des notions/mots/caractères chinois.

Un cas plus trivial et plus fréquent est celui où le japonais dispose d'une multiplicité de termes "analogiques". C'est-à-dire que, à la différence des cas précédents, le vocabulaire japonais est ressenti comme plus précis, donc plus fourni, que le vocabulaire chinois : il possède plusieurs mots là où le chinois n'en aurait qu'un.

Par exemple, le japonais compte trois verbes désignant l'action de "descendre" : *oriru*, *sagaru*, *kudaru*, verbes qui sont parfois interchangeable, parfois non. Grosso modo, *oriru* s'emploie pour descendre un escalier, une montagne, descendre d'un véhicule, quitter une fonction (sujet : un être humain) ; *sagaru* : descendre, en parlant de la température, des prix qui baissent ; ou encore, s'agissant d'un être humain, reculer ; *kudaru* : descendre une montagne, une rivière (s'agissant d'un être animé) ou être à la baisse ; l'aspect fondamental est le parcours d'un trajet.<sup>3</sup> On a estimé que ces trois verbes avaient pour équivalent un même mot chinois : *xia*, et s'écriraient donc tous les trois avec le caractère correspondant à ce mot. En ce cas, l'écriture est facilitée ; mais la difficulté apparaît lors de la lecture, puisque ce même caractère devra se lire, selon le contexte, *oriru* ou *sagaru* ou *kudaru*, sans parler de trois verbes factitifs dérivés ("faire descendre") : *orosu*, *sageru*, *kudasu*.

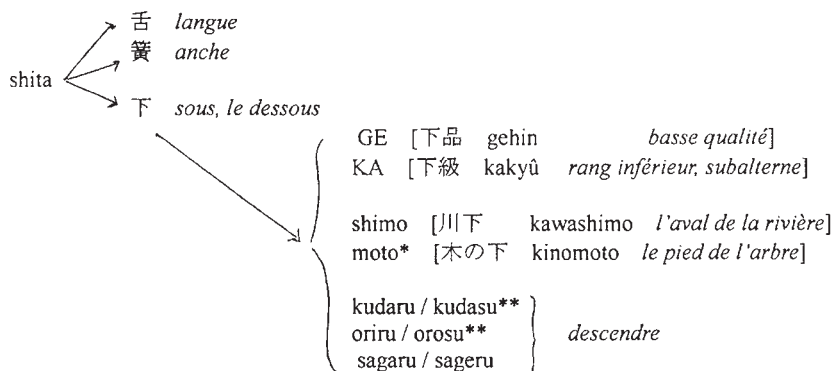
Ajoutons que ce même caractère sert également à noter trois substantifs japonais, eux aussi analogiques, désignant "le bas" : le dessous, l'aval d'une rivière, le pied d'un arbre, la base, etc. : *shita*, *shimo*, *moto*.

En résumé, le même caractère note six verbes et trois noms. En outre, ce sinogramme entre en composition dans un certain nombre de mots chinois en deux caractères, qui ont été importés tels quels, mais, comme je l'ai dit plus haut, en vagues successives ; dans ces mots sino-japonais, le chinois *xia* est prononcé en japonais soit GE soit KA. Il a donc onze lectures possibles. (Voir le Tableau 3).

Autre exemple. Dans le domaine des relations sociales ou affectives, le japonais dispose d'une très grande palette de préfixes dits "honorifiques", qui expriment la distance plus ou moins grande du locuteur avec tel être (humain ou divin) ou même tel objet investi d'une place particulière : *mi-*, *on-*, *ohon-*, *o-*, etc. Tous se notent avec le même sinogramme, YU (lui-même employé en Chine comme préfixe honorifique)... qui a par ailleurs donné les préfixes sino-japonais GO et GYO. Cet unique caractère est donc susceptible d'une demi-douzaine d'emplois, c'est-à-dire de lectures.

Au contraire des cas précédemment envisagés (cf. III.2.a), l'écriture, dans ces derniers cas, est plus pauvre que la langue. Il y a donc difficulté non pas d'écriture, mais de lecture, car on ne peut déterminer la lecture d'un caractère (c'est-à-dire déterminer le mot japonais qu'il représente) que si l'on a compris le sens du membre de phrase où il figure, le contexte (cf. le Tableau 3 bis).

Tableau 3



\*moto *s'écrit aussi, selon ses acceptions, 元, 本, 基, 素, 因, 許*

\*\*kudaru/kudasu, oriru/orosu *s'écrivent aussi avec le caractère 降, mais 降 est aussi utilisé pour noter le verbe furu (pleuvoir, neiger, etc.)*

Tableau 3 bis

人 = l'être humain

hito nin jin ri  
 人が何人かいますが、日本人は二人しかいません。

Hito ga nannin ka imasu ga, Nihon-jin wa futari shika imasen.

« Des gens, il y en a plusieurs (littéralement : il y a plusieurs personnes), mais des Japonais (des personnes du Japon), il n'y en a que deux (deux personnes) »

On voit donc que, au Japon, un même mot peut se noter avec plusieurs signes, tandis que, à l'inverse, un même signe peut noter plusieurs mots. L'usage des caractères permet de distinguer entre deux homophones ayant ou non une relation sémantique, mais il ne permet pas toujours de distinguer deux mots phonétiquement différents, s'ils ont une relation sémantique étroite.

**IV** Nous venons de recenser les principales difficultés auxquelles conduisait le décalage, d'ordre sémantique, entre les mots du lexique et les signes graphiques. Mais, outre ces disparités, s'est posé le problème de l'écart linguistique entre le chinois et le japonais. En effet, les mots/caractères chinois forment des unités stables, invariables, isolées les unes des autres. Au contraire, le japonais est une langue dite "agglutinante" : verbes et mots de qualité se conjuguent ; aux radicaux s'attachent de nombreux affixes et désinences. Comment noter ces désinences, et, en général, les mots-outils (particules fonctionnelles, etc.) ?

On a procédé par tâtonnements au cours de l'histoire : dans l'Antiquité (jusqu'à la fin du IX<sup>e</sup> siècle.), soit on ne les notait pas, en se fiant à la sagacité du lecteur pour les restituer mentalement, soit on utilisait certains caractères chinois choisis non pour leur valeur sémantique (la face sémantique du caractère n'était pas prise en compte), mais pour leur valeur purement phonique. En Chine même, certains caractères ont d'ailleurs été ainsi employés, non pour leur sens, mais pour noter phonétiquement un mot-outil.

Mais les textes japonais où ces caractères sémantiquement vides sont nombreux présentaient des difficultés de lecture ; en effet, devant un caractère, on ne discerne pas à première vue s'il est ou non à prendre avec sa double valeur sémantico-phonique (cas des mots sino-japonais), ou avec sa seule valeur sémantique (s'il note un mot purement japonais), ou s'il note simplement un son du japonais. Progressivement, on s'est donc efforcé de différencier graphiquement les caractères utilisés comme signifiants et les caractères utilisés comme simples signes phonétiques, effort abouti dès la fin du IX<sup>e</sup> siècle. Le bricolage a conduit à la mise au point d'une écriture purement phonétique (*les kana*), issue de l'écriture chinoise, mais caractérisée d'une part par le choix de certains caractères affectés à cet usage, et, d'autre part, par la simplification de leur tracé. Cette écriture phonétique est syllabique, puisqu'elle est issue des caractères chinois, qui ne notent pas des phonèmes, mais des mots monosyllabiques. Précisons que, en japonais, la syllabe est constituée soit par une voyelle isolée, soit par une consonne suivie d'une voyelle (la syllabe est toujours ouverte), soit par la nasale. Cette écriture syllabique contraint, pour transcrire les mots occidentaux comportant un groupe de consonnes, à noter celles-ci en faisant suivre chacune d'elles d'une sorte de voyelle d'appui. Ainsi *strike* "la grève" se note *su-to-ra-i-ku* (5 syllabes, 5 *kana*). (Tableau 4).

On voit sur ce tableau : en 1, deux caractères utilisés dans un ouvrage du VIII<sup>e</sup> siècle pour noter le mot *arare* "grêle" (aujourd'hui seul le premier est retenu, le second étant réservé pour un autre type de "grêle", aux grêlons plus gros) ; en 2, des *ateji*, c'est-à-dire la "définition graphique" de ce même mot (notation aujourd'hui abandonnée) ; enfin, en 3, un choix de 4 groupes de 3 caractères utilisés indifféremment, toujours dans cet ouvrage, pour noter phonétiquement le mot, les caractères étant à lire seulement pour leur valeur phonique. Enfin, en 4 (à lire de droite à gauche), les simplifications progressivement apportés à 4 caractères pour noter la syllabe RA (signes longtemps utilisables au choix du scribeur, mais seul le tracé encerclé est aujourd'hui officiellement en vigueur, et s'est imposé dans l'imprimerie).

Pendant des siècles, on a disposé d'espaces de liberté. Car, jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle inclus, on estimait que, même dans le cas des mots pour lesquels existait une traduction graphique chinoise idoine, il était plus précis, ou plus rapide, ou plus lisible, de les écrire phonétiquement : pour noter les mots signifiants, on avait ainsi le choix entre les caractères chinois et les caractères phonétiques. Précisons que, pour ces derniers, deux systèmes coexistaient : *hiragana* et *katakana*, dont l'usage était fonction de la nature des textes ; aujourd'hui, leur usage est codifié et dépend de la nature du mot à noter. De plus, chacun des deux systèmes phonétiques





offrait quatre à cinq caractères au choix pour noter le même son, chacun d'eux connaissant une graphie relativement libre (cf. le hiragana RA dans le Tableau 4-4). Plusieurs techniques de notation ont pu longtemps coexister : l'écriture tout en caractères, l'écriture tout en phonétique, l'écriture mixte. Le choix dépendait de la nature des textes, mais relevait aussi des intentions de chaque scripteur en matière d'expressivité.

Aujourd'hui, l'écriture japonaise reste une écriture composite, mais elle a été considérablement normalisée (sans être, contrairement au français, en tout point fixée) : en principe, les éléments signifiants (substantifs, radicaux des verbes et des mots de qualité, certains adverbess) se notent avec les caractères chinois, les mots outils et les désinences, en phonétique (système *hiragana*), les mots transcrits de l'étranger et certains adverbess, en phonétique *katakana*.

D'autre part, un certain nombre de simplifications ont été apportées.<sup>4</sup>

#### a) Pour les caractères :

- limitation du choix des caractères pour noter un seul mot japonais, là où on avait le choix entre trois ou quatre selon les acceptions des mots (cependant, dans de nombreux cas, deux ou plus ont dû être conservés ; cf. le mot *naku* "pleurer/chanter", vu plus haut) ;
- fixation des emplois (des équivalences caractère/mot japonais) pour faciliter la lecture ;
- abandon des caractères pour noter un grand nombre de mots japonais signifiants (et même certains *kango* usuels, quand les caractères utilisés sont rares et qu'il n'y a pas d'ambiguïté) ;
- simplification du tracé de nombreux caractères (*ryakuji*) ; ces simplifications sont d'ailleurs différentes de celles pratiquées en Chine, et beaucoup moins drastiques.

#### b) Pour les signes phonétiques (*kana*) :

- limitation dans le choix des signes : on ne dispose plus que d'un seul signe par syllabe (soit au total deux palettes 46 *kana*, certains pouvant être assortis de signes diacritiques) ;
- unification du tracé... dans les imprimés (car certains scripteurs utilisent parfois des graphies anciennes).

Ces réformes ont rendu la pratique plus aisée, le système plus cohérent (ajoutons que de nombreux problèmes d'écriture sont aujourd'hui résolus grâce à l'informatique)... mais les contraintes sont de ce fait plus nombreuses que jadis, et la marge de liberté se trouve réduite.

Malgré les simplifications, le système reste difficile, eu égard notamment au nombre des caractères chinois à retenir (le stock minimal est d'environ 2000) et à utiliser à bon escient. L'abondance des manuels pratiques d'écriture, destinés aux Japonais eux-mêmes, est à cet égard révélateur. Pourquoi donc ne pas adopter une écriture entièrement phonétique ?

De multiples raisons l'interdisent. Tout d'abord, les caractères chinois sont, dans beaucoup de cas, indispensables, tant les homophones sino-japonais sont nombreux ; en effet, la prononciation japonaise a fait disparaître les marques distinctives du chinois : tons, opposition aspirée/non aspirée, etc. (cf. le Tableau 1), si bien que de très nombreux mots sont devenus parfaitement homophones. On en relève un grand nombre dans le vocabulaire abstrait. Bien sûr, le contexte permet parfois de les distinguer, mais pas toujours, car il existe un grand nombre d'homophones de sens proche, appartenant à un même champ sémantique ou, cas différent mais plus fâcheux encore, antonymes (imaginons que, en français, la graphie phonétique ne permette pas de distinguer l'annaliste et l'analyste, l'asymétrie et la symétrie). (Voir le Tableau 5).

Les caractères chinois présentent en outre certaines commodités : ils permettent la lecture rapide, puisque les mots clés (notés en caractères, donc plus massifs) se détachent clairement, sautent aux yeux ; c'est d'ailleurs l'avantage des écritures non phonétiques que de donner à voir l'individualité des mots. Ainsi, dans une moindre mesure l'orthographe du français : songeons à l'aspect rebutant et malaisé de textes français qui seraient notés en pure écriture phonétique.

Les caractères chinois sont au demeurant créatifs, car ils constituent un stock d'éléments signifiants que l'on peut très aisément combiner entre eux pour fabriquer de nouveaux mots, comme, dans le cas du français, les racines grecques et latines. Ils ont permis la création d'un vocabulaire moderne scientifique, technique, philosophique (souvent élaboré par les Japonais et emprunté ensuite par les Chinois). On a recensé, à partir d'un échantillon, les mots créés entre la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et les années 1970 : on relève plus de dix fois plus de créations à partir de caractères chinois (*kango*) que de néologismes purement japonais (*wago*) ou d'emprunts aux langues occidentales (*gairaigo*).<sup>5</sup> Mais il faut dire que, depuis trente ans, se multiplient les emprunts aux langues occidentales, notés en phonétique (*katakana*).

Les caractères chinois sont également chargés d'une valeur culturelle, et les Japonais leur sont aussi fortement attachés que les Français le sont à leur orthographe incohérente, parfois absurde. Que l'on songe, plus précisément, à la tradition de la calligraphie, art majeur en Extrême-Orient ; aux pratiques religieuses comme la copie de *soûtras*, pratique qui n'a pas disparu. Outre ces aspects esthétiques ou religieux, il ne faut pas oublier les ressources ludiques offertes par les caractères, qui permettent toutes sortes de jeux graphiques, qu'exploite notamment la publicité. Les caractères détiennent en effet une extraordinaire expressivité, qui en font véritablement l'image inaliénable des mots. Le jeu entre plusieurs sinogrammes, entre sinogramme et *kana*, constitue aussi, pour les écrivains, notamment les poètes, une ressource expressive majeure.

Tableau 5 : les homophones

1. Kikan

期間	durée
機関	machine, organe, organisme
器官	organe (physiologie)
帰還	retour rapatriement
帰館	retour à la maison
帰艦	retour à bord d'un vaisseau
旗艦	vaisseau amiral
季刊	publication trimestrielle
既刊	publication précédente
気管	trachée
貴簡	votre courrier
貴官	honoré officier !
飢寒	la faim et le froid
奇観	site singulier
基幹	fondamental
亀鑑	modèle, exemple à suivre

2.

genjô	現状	état actuel	原状	état initial
jushô	受賞	recevoir un prix	授賞	décerner un prix
jichô	自重	respect de soi-même	自嘲	auto dérision
taishô	対称	symétrie	对照	contraste
bôfu	亡父	défunt père	亡夫	défunt mari
kanshin	感心	admiration	関心	intérêt
kagaku	科学	science	化学	chimie

On se demande souvent si le long apprentissage que requièrent les caractères ne constitue pas un handicap ; c'est parfois oublier le non moins long apprentissage que requiert l'orthographe du français : "Dans la comparaison qui est faite entre écritures alphabétiques et écriture chinoise, on oublie le plus souvent la complexité extrême que représentent l'orthographe, les déclinaisons, les conjugaisons et accords grammaticaux".<sup>6</sup>

La grande vitalité du Japon, le haut degré d'instruction de sa population, ses succès tant le domaine économique que culturel, montrent dans les faits que les difficultés de l'écriture ne constituent pas une entrave. On pourrait même soutenir que l'apprentissage comme l'usage de cette écriture exercent l'attention, délient l'esprit, développent l'habileté manuelle et affinent le sens esthétique.

## NOTES

- 1- Sur tous ces points, voir Viviane ALLETON, *L'Écriture chinoise*, PUF, coll. " Que sais-je ? ", 2002. Je remercie Viviane Alleton d'avoir bien voulu lire le manuscrit de cet article et de m'avoir proposé d'utiles corrections.
- 2- Selon ÔNO Susumu, "Shichigo-chô no shûhen", in Umesao et Tada, (éd.), *Nihon bunka no hyôjo*, Kôdan-sha, 1972, p.178.
- 3- Voir SHIBATA Takeshi et al., *Kotoba no imi*, Heibon-sha, 1976, p. 24-31.
- 4- Voir Pascal GRIOLET, *La modernisation du Japon et la réforme de son écriture*, P.O.F., 1985.
- 5- KABASHIMA Tadao, *Nihongo wa dô kawaru ka – goi to moji*, Iwanami shoten, 1981, p.49-50.
- 6- Jacques GERNET, "L'éducation des premières années du XI<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle", in *Education et instruction en Chine*, Centre d'Études chinoises, (éd.) Peeters, Paris-Louvain, 2003, p. 40. Le japonais possède une conjugaison, mais qui est d'une extrême simplicité, comparée à celles des langues indo-européennes, notamment du français.